

Colloques

DANS **LE TEMPS DES MÉDIAS 2013/2 n° 21**, PAGES 203 À 208
ÉDITIONS **NOUVEAU MONDE ÉDITIONS**

ISSN 1764-2507

ISBN 9782365838597

DOI 10.3917/tdm.021.0203

Date de mise en ligne : 06/01/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2013-2-page-203?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Nouveau Monde éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COLLOQUES

« Changing the Tune : Musiques populaires et politique au XXI^e siècle, de la chute du communisme au printemps arabe », Colloque international, Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme, Strasbourg, 7-8 juin 2013.

L'Université de Strasbourg a accueilli les 6 et 7 juin 2013 le colloque international « Changing the Tune », organisé avec le concours de l'A.S.P.M et l'I.A.S.P.M., associations pour l'étude de la musique populaire, et de la revue *Volume !* La conférence se proposait d'interroger les liens entre musique populaire et politique à la lumière des nombreux mouvements de contestation ayant émaillé le monde depuis la chute du communisme jusqu'au Printemps arabe. À cette occasion, quarante-cinq participants, représentant seize nationalités, se sont rassemblés.

Si la question des liens entre pouvoir et musique a fait l'objet de maintes études, la conférence proposait d'intégrer à cette réflexion un ensemble de nouveaux paramètres. Les nouvelles formes de contestation ou d'affirmation politique mais également les nouveaux modes de diffusion et de pratiques furent donc à l'honneur au cours de ces deux journées.

Le titre de la conférence invitait à une réflexion sur la capacité de la musique populaire à faire « changer » les esprits, à mobiliser, susciter l'engagement, persuader ou déstabiliser, interrogeant en somme l'« agentivité » de ce média dans le contexte des bou-

versements politiques et sociaux récents. Les éléments de réponses apportés à cette question lors du colloque soulignent l'ambivalence de la musique populaire. Dietrich Helms (Université d'Osnabrück) en session plénière est revenu sur les travaux d'Adorno, qui concevait la musique populaire comme un outil de contrôle et de distraction des masses, dénué de toute capacité à réveiller les esprits. Dietrich Helms a souligné la faiblesse de la musique populaire en tant que système de communication : rien n'y permet de garantir ou d'influencer un décodage adéquat de la part des auditeurs, la musique populaire n'étant confinée alors qu'à un rôle périphérique dans les mouvements de contestation. Si la musique populaire peine à persuader, elle détient néanmoins une capacité à rallier et agir comme étendard de par sa forme et de par la commodité de sa diffusion. Cette notion d'ambivalence se retrouve également dans la communication de Nathalie Churn (Université de Fribourg) : la musique populaire australienne, emmenée entre autres par le groupe Midnight Oil, a permis à plusieurs reprises de placer sous les projecteurs la question aborigène. Néanmoins, la

performance de la chanson « Beds Are Burning » lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de Sydney est symptomatique des difficultés de la musique populaire à assurer la transmission d'un message contestataire. Les caméras et le montage évitent soigneusement de s'attarder sur les inscriptions à portée politique arborées par les membres du groupe sur leurs vêtements. La musique populaire peut-elle être une arme politique tant qu'elle est tributaire des canaux de diffusion médiatiques de masse ?

La série de trois panels intitulés « Hijacking popular music » nous invitait à repenser l'utilité médiatique du support sur lequel est inscrite l'œuvre musicale. La communication d'Alenka Barber-Kersovan (Université de Lüneburg) a analysé la place de la musique populaire dans un film de propagande produit et diffusé par la compagnie de télévision publique RTV Hrvatska lors de la guerre civile en Croatie en 1991/92. Le film de propagande y utilise la musique populaire pour illustrer son propos politique. Cependant, il émane de cette utilisation somme toute très classique de la télévision un nationalisme qui se manifeste avec plus d'ardeur lorsqu'il change de support de diffusion. Comme l'a rappelé Thorsten Hindrichs (Université de Mayence), le mouvement néo-Nazi allemand s'est approprié les *mix-tapes* et autres *sound-systems* pourtant caractéristiques de la

musique hip-hop dont il réprovoque les origines. En revanche, nous observons que si les organisations politiques se servent volontiers de la musique comme d'un vecteur idéologique, certains artistes parviennent à détourner les médias de masse pour faire valoir une opinion politique contraire. Le propos d'Olivier Bourderionnet (University of New Orleans) a clarifié ainsi le sens de la série télévisée *De l'encre*, réalisée en 2011 par les rappeurs Ekoué et Hamé du groupe La Rumeur. Leur message politique assumé est diffusé sur des chaînes de télévision de grande écoute même s'ils ont évacué la notion d'*entertainment* de leur production. Olivier Bourderionnet a évoqué la singularité de cette démarche, qui repose sur l'aporie d'un groupe contestataire devenu une image de marque consommée par un public dont les médias de masse ne peuvent faire l'impasse.

La musique populaire est donc un médium « utile » qui revêt un aspect séduisant. Toutefois, Henrik Marstal (Conservatoire de Musique Rythmique de Copenhague) a rappelé que celle-ci « repose sur des exigences que nous devons considérer comme symptomatiques et non prophétiques ». La musique populaire joue comme une basse obstinée, en fond sonore des contestations, sans jamais en être la partition.

Laurie Béreau, François Doppler

« Les médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne. Formes discursives, publics et enjeux démocratiques », Colloque international, Université de Berne, 13-15 juin 2013.

Du 13 au 15 juin 2013, quarante chercheurs en sciences du langage, de la communication, de l'information et des médias se sont réunis à Berne (Suisse) pour présenter leurs investigations actuelles lors du colloque international « Les médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne. Formes discursives, publics et enjeux démocratiques », co-organisé par les Universités de Berne (Institut de Langue et de Littérature françaises, Section de Linguistique), de Franche-Comté (Laboratoire Édition, Langages, Littératures, Informatique, Arts, Didactique, Discours) et de Lorraine (Centre de recherche sur les médiations). S'inscrivant dans le cadre des orientations scientifiques du réseau « Discours d'Afrique », fondé et dirigé par Alpha O. Barry (Université de Franche-Comté), ce colloque pluridisciplinaire s'est divisé en sept sessions thématiques.

Les communicants de la session initiale ont proposé des analyses sociolinguistiques et lexicométriques des interférences du français avec certaines langues nationales du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, telles que l'arabe, le berbère, le fon ou le wolof. Se manifestant dans des discours véhiculés par la presse écrite, la radio ou Internet, ces interférences contribuent à la construction identitaire des locuteurs pendant la démocratisation progressive sur le continent africain.

Les études socio-culturelles, pragmatiques et sémiotiques de la deuxième et de la troisième session se sont focalisées sur l'évolution des médias depuis les libéralisations politiques des années 1990. En particulier, on observe qu'Internet gagne en importance, au détriment des organes d'information traditionnels que sont la presse imprimée, la radio et la télévision. Un tel changement s'explique par le fait que ces organes restent plus ou moins contrôlés par les gouvernements au pouvoir, tandis que l'écriture numérique de blogs, de forums ou de réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter apparaît relativement libre.

La quatrième session a attiré l'attention sur le manque d'objectivité qui caractérise les discours médiatiques de pays tels que le Sénégal, le Burundi ou Madagascar. En effet, de nombreux journalistes ont tendance à mettre en relief leurs points de vue ou ceux des autorités politiques, risquant ainsi de manipuler leurs destinataires.

Les exposés de la cinquième session ont été consacrés aux outils verbaux et non verbaux permettant de signaler les défauts de gouvernements anti-libéraux (l'algérien, le tunisien...) par des voies indirectes. Parmi les instruments de critique discursifs, il faut compter l'ironie et la parodie. Les outils extralinguistiques en question correspondent à des images humoristiques ou

satiriques : caricatures, graffitis, logos d'entreprises déformés, etc.

Les spécialistes des sessions 6 et 7 ont notamment souligné le lien entre les cyber-médias et les démocratisations maghrébines et subsahariennes. Ainsi, ils ont donné à entendre que la communication révolutionnaire du Web a déclenché ou favorisé certaines ouvertures politiques. La puissance d'Internet est due à au moins trois facteurs. Premièrement, il est facile de diffuser un texte anti-gouvernemental par l'intermédiaire de ce nouveau média, qui est difficilement surveillable et plutôt peu censuré. Deuxièmement, Internet permet aux révolutionnaires de s'encourager mutuellement (dans des forums de discussion, ou encore sur Facebook au moyen du bouton « j'aime ») et d'organiser des campagnes de protestation non virtuelles. Troisième-

mement, étant aisément accessible, le Web est capable d'influencer des millions de personnes en peu de temps.

Au total, les linguistes ont été quelque peu sous-représentés dans le colloque « Les médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne » qui, en tant qu'événement attaché au réseau « Discours d'Afrique », aurait pu accorder plus d'importance à l'analyse de discours concrets. Néanmoins, ce colloque a été couronné de succès : grâce à leur complémentarité et à la variété de leurs perspectives (sociologique, anthropologique, linguistique...), les communications prononcées ont donné une excellente idée de l'histoire récente des médias en Afrique et du rapport entre ces derniers et la politique.

André Horak

« This is the Modern World. Pour une histoire sociale du rock », Colloque international, Université Lille 3/Aéronef, 13-14-15 juin 2013

« Pourquoi en 1955 ? » se demandait, à propos d'un moment qu'il est devenu commun d'associer à la naissance du rock, le sociologue américain Richard Peterson dans un article célèbre traduit en Français en 1991¹. Après une soixantaine années d'existence au sein de l'industrie de la musique et des médias américains puis européens, le rock passait en juin dernier à Lille un rite de passage symbolique en tant qu'objet d'étude au sein des institutions historiennes françaises ! En effet, le premier colloque français d'histoire sociale du rock s'y est déroulé durant trois jours, entre l'université Lille III et l'Aéronef, principale salle de concert de la métropole nordiste. Deux historiens en furent à l'origine, Arnaud Baubérot (maître de conférences à l'université Paris Est Créteil) et Florence Tamagne (maître de conférences à l'université Lille 3), ceux-là mêmes qui dès 2011, avaient mis en place à Paris un séminaire mensuel consacré à l'histoire sociale du rock. Étape symbolique de la prise en compte du rock comme phénomène social du point de vue de la recherche, le colloque de Lille a accueilli 36 communications de spécialistes du sujet, dont plus de la moitié en provenance de l'étranger. Au-

delà de cet aspect international, une force notable de l'événement fut sa perspective interdisciplinaire. En effet, si, pendant la genèse de ce projet, les deux chercheurs avaient commencé, avec rigueur, par faire un état de la littérature et des forces en présence chez les historiens, ils durent rapidement constater qu'une poignée seulement de leurs collègues s'était un jour attelés à des problématiques liées au rock. Trois principales raisons à cela : il y a d'abord, bien évidemment, la « jeunesse » du phénomène, que renforce la faible part d'historiens spécialistes de la période « contemporaine ». S'ajoute l'âge encore récent du courant qui s'intéresse aux politiques et aux phénomènes culturels (autour de la remarquable ADHC « Association pour le Développement de l'Histoire Culturelle » notamment). Se pencher sur l'histoire du rock dans un colloque de cette ampleur nécessitait donc une approche internationale, d'abord parce que le rock n'est pas, au départ, un phénomène français, ensuite parce que les thématiques de recherche dans le monde anglophones sont plus développées concernant le rock, sa culture, ses pratiques et ses représentations, au moins depuis le *Cultural Turn* des années

¹ Richard Peterson, « Mais pourquoi donc 1955 ? Comment expliquer la naissance du rock » in Mignon Patrick, Hennion Antoine (dir.), *Rock : de l'histoire au mythe*, Paris, Anthropos, 1991, p. 9-39.

1970 en Grande Bretagne et des années 1980 aux États-Unis. Enfin, l'organisation institutionnelle de la discipline historique, qui fait que l'agrégation du secondaire est quasiment obligatoire pour être recruté comme enseignant chercheur à l'université ou chercheur au CNRS, ne favorise pas de tels types de sujets, au moins jusqu'à nos jours.

Mais par-delà son aspect international, il était également opportun que le colloque soit pluridisciplinaire, car *les popular music studies*, notamment représentées institutionnellement par l'IASPM (Association Internationale d'Etude des Musiques Populaires), ont réussi à développer une dynamique mondiale depuis le début des années 1980, favorisant lors de colloque réguliers les échanges sur des thématiques pointues et rassemblant des chercheurs issus de divers spécialités des sciences humaines (de la musicologie à la sociologie, de l'anthropologie aux *media studies*). Or dès 2011, et comme le rappelait Baubérot en ouverture du colloque,

les deux chercheurs ont pris langue avec les représentants français de cette dynamique pluridisciplinaire, notamment représentés par la branche francophone européenne de l'IASPM et la revue de recherche *Volume !*. Au final, le colloque, dense, proposait neuf panels qui abordait l'histoire sociale du rock en écheveaux, selon des problématiques complémentaires (méthodologie; industries culturelles; identités musicales; identités de genre, de classe, de race; histoires comparées; *krautrock*; rock français; rock et politique; interprétations / réinterprétations). Un apport décisif pour l'histoire du rock, et plus généralement pour l'histoire des médias, qui fut notamment abordée *via* des supports comme la télévision, la radio, la presse, les livres mais aussi à travers l'utilisation de la musique comme étendard des identités subculturelles, contre-culturelles ou encore liées à des scènes locales.

Gérôme Guibert